

Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage

Sirtom de la Vallée de la Grosne territoire lauréat
Appel à projets territoire « zéro déchet, zéro gaspillage »

Description générale du territoire :

Structure porteuse : Sirtom de la Vallée de la Grosne

Région : Bourgogne

Département : Saône-et-Loire

Collectivité lauréate de l'appel à projets

zéro déchet ou TCSP : oui non

Nom et fonction du porteur de projet : Bertrand
DEVILLARD, directeur



Population : 54 communes, 19 860 habitants



« TERRITOIRE ZÉRO GASPILLAGE ZÉRO DÉCHET (ZGZD) »
ENGAGEMENTS POUR UNE TRANSFORMATION
DU CONSOMMATEUR PRODUCTEUR DE DÉCHETS
EN CONSOM'ACTEUR PRODUCTEUR DE RESSOURCES



Description générale et objectifs :

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne s'engage sur la réduction de la production des déchets mais aussi sur la redéfinition du déchet en ressource. Il souhaite déployer, **à l'échelle d'un**

territoire et non pas d'une compétence administrative, une politique ambitieuse de gestion des déchets pour passer du consommateur producteur de déchets au consommateur producteur de ressources. Il doit être le facilitateur et le catalyseur pour changer de cadre et **faire**, ou amplifier, une nouvelle politique « déchets » ; le **faire savoir** en présentant des objectifs et les résultats en perspective (techniques et financiers) et **faire faire** la même démarche à ses partenaires. Il va donc pérenniser son Programme Local de Prévention (PLP) et développer un programme d'actions réaliste en s'appuyant sur les principes de l'économie circulaire. Les objectifs principaux sont de :

- Réduire de 6 % les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) entre 2015 et 2017,
- Avoir un taux de valorisation des déchets de 75% en 2017,
- Stabiliser le coût aidé H.T. par habitant à 90 € en 2017. (méthode compta-coûts).

Actions phares proposées ou déjà mises en œuvre :

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne a été un des initiateurs du réseau de Ressourceries Sud Bourgogne en 2009 et du PLP Sud Bourgogne en 2010. Dans le cadre de l'opération « Territoire ZGZD » plusieurs actions sont prévues, dont :

- Pérennisation du PLP autour de 6 grands axes : couches lavables ; gaspillage alimentaire ; vaisselle réutilisable ; eco-consommation ; communication / sensibilisation ; travail avec les professionnels (*toxicité, déchets spécifiques*) ;
- Création d'une redevance spéciale incitative ;
- Mise en place d'une épicerie de réemploi des invendus ;
- Pérennisation de la ressourcerie et création d'un atelier local pour développement de filières (papier blanc, textile) ;
- Etude de la collecte des bio déchets (gros producteurs ou généralisation) en relation avec la mise en place d'une unité de méthanisation agricole ;
- Investissement dans une unité de méthanisation agricole, en partenariat avec la Chambre d'agriculture ;
- Extension des consignes de tri des emballages ;
- RDV avec les usagers qui ont eu un refus de collecte pour une explication personnalisée ;
- Extension des flux triés du réseau de déchèteries (meubles, plâtre, plastiques durs, séparation ligneux / pelouses-feuilles pour utilisation bois énergie /méthanisation) ;
- Mise en place de déchèteries professionnelles ponctuelles (opération déstockage) ;
- Sortie du stockage pour les déchets ultimes et refus de tri / recherche de traitement avec valorisation énergétique ;
- Partenariats à créer pour développement de l'éco conception ;
- Caractérisation annuelle des OMR / DNR / Refus de tri ;
- Poursuite de la comptabilité analytique (Compta coûts) et vulgarisation des données pour diffusion grand public ;
- Création d'un Conseil de territoire déchets (CDT).

Contact :

Bertrand DEVILLARD, Directeur Z.A. du Pré Saint Germain / 16, rue Albert Schmitt / 71 250 CLUNY Tél. 03.85.59.26.98. / Courriel : direction@sirtomgrosne.fr

Site Internet du projet ou de la structure porteuse :

<http://www.sirtomgrosne.fr/>

